

Le Sefècle Grand Sud -
22/09/2017.

Carcassonne

Décoration remise par Hollande



Christine Pujol a reçu l'ordre national du Mérite. / photo N.A.V.

« Christine Pujol, au nom de la République Française, nous vous faisons officier de l'ordre national du Mérite ». L'ex-président de la République, François Hollande, s'est déplacé jusqu'à Carcassonne, hier soir, au cœur des remparts, à la rencontre de Christine Pujol, présidente du groupe Cité-Hôtels et de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. « Vous avez toujours été une femme constante et fidèle dans ses engagements, tant professionnels que politiques. Ce n'est pas si fréquent que cela ». Personnalité active du tourisme en France, et dans l'Aude, Christine Pujol, une fois la médaille sur la poitrine, a tenu à adresser son « respect immense » à l'ancien président de la République, et à le « remercier du fond du cœur pour s'être déplacé en personne » pour lui remettre ce titre.

Lot-et-Garonne

Aucune trace

l'essentiel

Sig nalées disparues depuis décembre dernier, deux jeunes filles de 11 et 13 ans décrites comme lourdement handicapées sont au cœur d'un dispositif de recherches des gendarmes. Leur mère est en garde à vue depuis hier. Elle nie toute implication.

Où sont Nawal, 11 ans, et sa sœur aînée Inès, 13 ans ? Cette question, les gendarmes de la section recherches d'Agen se la posent depuis le printemps dernier. C'est à ce moment qu'une enquête pour disparition inquiétante a été ouverte chez un juge d'instruction d'Agen.

Souffrant de handicaps profonds, les deux adolescentes étaient prises charge par les équipes d'établissements spécialisés auprès d'enfants nécessitant un accompagnement quotidien. En décembre, elles ne s'y trouvaient plus. Une fois les fêtes de fin d'année passées, l'inquiétude a grandi : elles n'avaient pas regagné le dernier foyer d'accueil connu, et aucune trace d'elles non plus dans ce cercle familial monoparental. Les parents sont divorcés.

Pas au Maroc

Les enquêteurs ont tiré sur les fils à leur portée, les uns après les autres. Avec une information en leur possession, ils ont cherché à savoir si elles avaient quitté le territoire national pour rejoindre le Maroc, pays de naissance des parents. Les gendarmes ont avant l'été acquis la conviction que les deux fillettes n'avaient pas quitté le pays. Pour sortir des frontières hexagonales, un mineur doit être en pos-



D'importants moyens de retrouver les deux

session d'une autorisation provisoire. Ce n'était pas le cas se profilait alors : les filles soit bénéficié d'un répit clandestins, soit elles étaient ici.

Au fil des semaines passées, la conviction a grandi, la piste se profile sans élément pour valider la hypothèse. Lors de leur enquête, les gendarmes ont découvert que l'enfant avait toujours l'allocataire pour l'enfant handicapé (AEE) prévue pour compensation et de soins apportés en situation de handicap.